

Le mot du maire,

Les mots « solidarité » et « fraternité » sont parmi les mots dont le nombre de citations a le plus progressé, dans le même temps les mots plus individuels de « plaisir » et « réussite » ont nettement baissé. Cette hausse des valeurs collectives en dit long sur l'absence de collectif que ressentent les français aujourd'hui, car c'est bien cela que mesurent ces mots, le sentiment que les valeurs de solidarité perdent du terrain et qu'il faut les défendre.

Au sortir de cette crise, le collectif sera notre priorité.

Aristote nous dit que « les hommes sont faits pour vivre ensemble », l'obligation de s'exclure soi-même ou d'être exclu de la société peut nuire à notre santé mentale et physique.

-si un de vos proches se trouve dans un établissement de santé, multipliez les appels téléphoniques pour garder un contact quotidien.

-si vous avez connaissance d'une personne déjà isolée en temps normal, près de chez vous, n'hésitez pas à prendre contact avec elle et à veiller à ce qu'elle ne manque de rien.

RIEN NE VOUS INTERDIT POUR LE MOMENT DE SORTIR « PRENDRE L'AIR »

Bernard BATISSON



Le croisement de Raffiny vers 1944



le même aujourd'hui.....

TRAVAUX

VOIRIE :

En raison de la pandémie, les travaux de voirie prévus en 2020 ont été exécutés cette année pour un montant de 40 048,80€ TTC et concernent les chemins communaux de :

- Le Lac
- Valenchères
- Mascural
- Le Montel
- Le Puy – Montpeloux

Ensuite les travaux établis pour 2021 ont été réalisés pour un montant de 47 703,60 € TTC sur les chemins suivants :

- L'Autoriche
- Tignier
- Le Cheix
- Omps – Bessette
- Bessette – Besse sur 60 mètres linéaires

TRAVAUX COMMUNAUX :

Le projet accessibilité pour la salle communale, la mairie et le multiple rural avance, avec quelques plans et études financières à finaliser.

Concernant l'Eglise, nous sommes toujours en attente d'une réponse de la DRAC.

Vu la conjoncture actuelle, les autres projets n'ont pas avancé.

DENEIGEMENT :

L'hiver étant arrivé un peu brutalement, les agents communaux ont dû affronter un nouveau défi : déneiger les chemins communaux.

Pour leur première expérience, on ne peut que constater leur efficacité. Toutefois, si vous rencontrez des difficultés sur certains chemins « oubliés », n'hésitez pas à appeler la mairie ou à le signaler à un conseiller municipal.

Malgré leur bonne volonté, tous les chemins ne peuvent être déneigés en même temps, les priorités étant le ramassage scolaire et les soins à domicile.

SITE INTERNET :

Le site internet de la commune est maintenant opérationnel et mis à jour régulièrement. Il permet de trouver différentes informations, actualités, services de proximité, tourisme, activités des différentes associations, démarches administratives, etc.

www.saint-romain-63.fr

COMMANDE GROUPEE DE FIOUL :

A l'initiative de Patricia CHARTIOT, les commandes groupées de fioul continuent. Pour 2022, elles seront prévues le 15 janvier, le 15 mars, le 01 juin et le 01 octobre. Si vous êtes intéressé, merci de contacter Patricia au **07 88 26 95 19** de 8 à 20 heures. Encore merci à Patricia.

NOEL DES AINES :

Cette année, nos aînés de 70 ans et plus sont au nombre de 50, dont 31 Femmes et 19 Hommes.

25 ont opté pour le repas au « Pont de Raffiny », le vendredi 17 décembre, et les 25 autres ont préféré le colis de douceurs préparé cette année par nos sympathiques gérants du multiple rural, Corinne et Dominique BARRE.

SINISTRE du 12 AOUT 2021 :

Le 12 août dernier, vers 17 heures, le ciel s'est subitement assombri. Une tempête s'est abattue sur notre commune, empruntant un couloir du Genestier aux Côtes, en passant par Valençères, provoquant d'importants dégâts dont témoignent les photos, mais heureusement aucun blessé.

Devant l'ampleur d'un tel évènement, et comme peuvent en témoigner les personnes concernées, il est nécessaire d'être bien assuré et de vérifier ses contrats en amont afin d'éviter toute mauvaise surprise.

Une solidarité s'est rapidement mise en place pour aider les personnes les plus touchées.



ETAT CIVIL 2021 :

Naissance : Louis LAREY de Bessette, le 20 août

Mariage : néant

Décès : Solange CARE (religieuse) du Bourg, le 2 septembre
Michel COURTINE du Lac (Vanges), le 20 octobre

Inhumation à Saint-Romain : Jean COCHARD, le 16 novembre
Yvonne (Thérèse) CALMARD, le 21 novembre

Nouveaux habitants :

Frédéric RUBIS et Sandrine CISSE à Besse

Solange CARE (décédée), Françoise DURAND, Anne-Marie FERRARI et Simone MERCIER, religieuses installées à Saint-Joseph des Montagnes, dans le bourg

Manon FAVERJON, à Mascural depuis un peu plus longtemps.

SECRETARIAT DE MAIRIE :

La commune de ST ROMAIN va procéder à une offre d'emploi pour le poste de secrétaire de mairie en raison du départ à la retraite de Christine SERRE prévu le 1^{er} juin, ce poste devra être pourvu à compter du 1^{er} mars 2022.

Si vous êtes intéressé ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait l'être, rapprochez-vous de la mairie pour plus de renseignements.

ELECTIONS ANNEE 2022 ET PROCURATIONS :

Elections Présidentielles: les 10 et 24 avril 2022

Elections Législatives : 12 et 19 juin 2022

A compter du 01 janvier 2022 le système de gestion des procurations va être modifié. Ce qui change : Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place. Le mandataire ne peut détenir qu'une procuration. Les procurations devront toujours être déposées dans les commissariats ou les brigades de gendarmerie. Désormais elles sont centralisées dans le Répertoire Electorale Unique (REU), service de l'INSEE, qui effectuera tous les contrôles, les validera ou les refusera, avant de les transmettre aux mairies. Aussi nous demandons aux personnes qui veulent établir des procurations de ne pas attendre le dernier moment pour faire les démarches (15 jours à 3 semaines avant les élections si possible) le circuit de validation étant plus complexe et donc plus long.

PAIEMENT DE LA FACTURATION D'EAU :

Petit rappel : Vous avez la possibilité de payer votre facture d'eau par prélèvement, ce qui évite de faire un chèque et de l'envoyer par courrier (risque d'oubli également). C'est très simple à mettre en place. Munissez-vous d'un RIB et venez remplir en mairie un mandat de prélèvement SEPA. Pensez à le mettre en place pour la facturation de l'eau de l'année 2022, la date du prélèvement sera indiquée sur votre facture.

Rénov'actions 63 : un service pour vous simplifier la vie !

Vous souhaitez isoler votre logement, améliorer sa ventilation, changer de système de chauffage pour faire des économies d'énergie ? N'hésitez pas à contacter votre conseiller Rénov'actions63 !

Depuis début 2021, 3 000 personnes ont déjà bénéficié de conseils d'experts !

À l'heure où le coût des énergies flambe, il offre aux particuliers l'opportunité de rénover leur logement pour améliorer leur confort tout en réduisant leurs factures.

Rénov'actions63 est le service public de rénovation de l'habitat dans le département du Puy-de-Dôme. Financé par la Région, le Département et les Intercommunalités, il est déployé dans l'ensemble des communes d'Ambert Livradois Forez.

« Un service neutre et gratuit qui s'adresse à tout le monde, quels que soient les revenus ».

Il vous suffit d'appeler au 04 73 42 30 75. Xavier OLAGNIER, conseiller technique, rendra contact à la suite de cette demande. Outre les conseils techniques, il pourra également vous informer sur les aides financières existantes en matière de rénovation.

Vers un projet global de d'éco-rénovation

Un des enjeux du service public est d'amener les propriétaires vers une rénovation performante de leur logement comprenant, selon les cas, des travaux d'isolation, des changements de fenêtres, de systèmes de ventilation ou de chauffage notamment.

Votre conseiller Rénov'actions63 vous propose également un accompagnement « à la carte », en vous guidant sur les meilleurs choix de travaux à réaliser, et est présent à vos côtés tout au long de votre projet de rénovation globale.

Rappel du numéro de téléphone : 04.73.42.30.75

Jours, lieux et horaires des permanences (sans rendez-vous) :

- Ambert : tous les jeudis matin au guichet unique du commerce et de l'habitat (3 rue de Goye)
- Arlanc : tous les 4^{ème} mardis matin de chaque mois à la MSAP (51 route nationale)
- Cunlhat : tous les 2^{ème} mardis matin de chaque mois à la MSAP (8 grande rue)
- Olliergues : tous les 1^{er} vendredis matin de chaque mois à la MSAP (13 av. Maréchal Delattre de Tassigny)
- Viverols : tous les 3^{ème} mardi matin de chaque mois à la MSAP (Place de l'Église)



ACAAP :

Pour la deuxième année consécutive, en raison de la situation sanitaire, l'ACAAP n'a pas pu assurer ses activités les plus conviviales que sont le fougat et les marches de printemps et d'automne. Cependant nous sommes heureux d'avoir pu présenter la septième édition du salon d'Arts et d'Expressions de Saint-Romain, ainsi qu'une exposition de photos,

«Regards sur Saint-Romain », proposée en Octobre 2021 et que nous pensons reconduire en Juillet 2022, afin que tous ceux qui le souhaitent puissent la voir ou, le cas échéant, la revoir.

La présidente, Danielle WOHRER-LASSEAU

ON N'EST PAS SORTI DE L'AUBERGE :

Créée le 3 octobre 2020, l'association "On n'est pas sorti de l'auberge" propose des pratiques d'activités musicales en groupe. Cette pratique prend forme lors de répétitions, de concerts et d'animations.

L'historique de l'association remonte à quelques années.

Pascale DUGAY (guitare/chant) et Chrystel CATALA (chant), à l'origine, ont accueilli successivement Patrick FOISON (cajon), Manon CATALA (accordéon chromatique), Johan SCHIPPERS (basse/guitare) et Gabin CATALA (multi percussions).

Tous habitent Saint-Romain ou Saint-Anthème.

Le répertoire du groupe est basé globalement sur des reprises de chansons françaises, traditionnelles ou plus récentes. Des créations musicales existent également. Le groupe se réunit fréquemment pour répéter en vue de concerts dans la Vallée de l'Ance ou plus loin... Par exemple, il a assuré l'animation d'un repas concert à la Terrasse du Sully l'été dernier et la soirée Beaujolais de Saint-Anthème en novembre 2021.

Un site et une page Facebook ont été créés dernièrement afin de présenter les activités et quelques morceaux enregistrés.

Lien : <https://www.facebook.com/on-est-pas-sorti-de-lauberge-100597522360014/>



LES DOIGTS DE FEE :

L'association des Doigts de Fées a repris ses activités depuis début septembre par l'emménagement dans le nouveau local dédié aux associations, avec l'aide de ses adhérentes ainsi qu'un sérieux coup de main de Monsieur le Maire et de sa 1^{ère} adjointe, que nous remercions. L'endroit est clair et bien aménagé. Le 29 septembre l'Assemblée Générale s'est déroulée dans la bonne ambiance de retrouvailles joyeuses. Lise Vray qui était notre présidente depuis 2 ans désirait trouver une remplaçante. Après lecture du compte rendu moral et comptable, Chantal Beaudoux a été élue nouvelle présidente, Pascale Dugay est toujours trésorière et Annie Genatio secrétaire. Nous avons repris avec plaisir nos goûters au multi un mercredi sur deux (dans le respect des mesures sanitaires bien entendu). Toutes les petites mains si adroites se sont remises au travail, et de nombreuses réalisations ont vu le jour. Ces travaux sont exposés au multi de Saint-Romain et aux Sabots de St Anthème, dans de jolis décors, et nous remercions chaleureusement ces deux commerces de bien vouloir mettre en valeur les nombreux travaux et notre vingtaine d'adhérentes. Nous vous invitons à venir découvrir toutes ces réalisations pour cette fin d'année.

Nous souhaitons aux lecteurs de ce bulletin une très bonne année 2022 et une très bonne santé.



FNACA :

La FNACA, par l'intermédiaire de son président, Mr Jean FOUGEROUSE, nous annonce que la cérémonie du 60^{ième} anniversaire du « cessez le feu » en Algérie du 19 mars 1962 aura lieu le 20 mars 2022 à Saint-Romain, avec une messe à 10h30, suivie de la commémoration et d'un vin d'honneur offert par la municipalité.



Les autres associations comme **le comité des fêtes et la chasse** ne nous ont pas transmis de message, vu le peu d'activité, voire aucune, de ces deux dernières années.

Souhaitons que 2022 nous permette à tous de nous retrouver dans différentes animations organisées par nos associations.







UN MOMENT DE DETENTE avec

Le « qui suis-je » de Claude

Réponse du précédent quiz :

Je suis une coccinelle		Je suis un pyrochre écarlate ou cardinal	
je suis une coccinelle ocellée		Je suis un méloé	
Je suis une chrysomèle fastueuse			

Nouveau jeu : On délaisse les insectes pour s'intéresser aux oiseaux qui passent l'hiver chez nous, on peut les y aider en installant des mangeoires. Voici les plus courants :

	Elle se délectera durant l'été des chenilles présentes sur vos arbres fruitiers. En hiver, c'est une visiteuse assidue des mangeoires. Vous pouvez lui proposer des graines de tournesol qu'elle viendra chercher avant d'aller les ouvrir plus loin sur une branche. Je suis....
	C'est elle aussi une visiteuse assidue des mangeoires en hiver. Vous pouvez lui proposer des graines de tournesol et des boules de graisse, sur lesquelles elle s'accrochera comme une acrobate. Je suis...
	Peu farouche, très curieuse, elle se nourrit elle aussi de graines. Elle vient prélever plusieurs graines à la fois dans les mangeoires, pour les emmener dans ses nombreuses cachettes et faire des réserves. Je suis...
	Espèce arboricole présente de partout en France, elle se rapproche de vos jardins en hiver, où elle visite assidûment les mangeoires. Elle aime y trouver du tournesol, des fruits à coques, des éclats de noix ou de noisette, et des pains de graisse. Je suis ...
	C'est un visiteur des mangeoires, mais il préfère se nourrir des graines directement sur le sol. Vous pouvez aussi lui proposer des graines de tournesol qu'il appréciera. Afin de ne pas endommager ses nichées, privilégiez la taille des arbres et haies entre octobre et mars. Je suis...
	Quand vient l'hiver il raffole des blocs de graisse garnis d'insectes, de fruits, de baies. Il manque un peu d'agilité... comparé aux mésanges et sittelles torche-pot qui peuvent manger la tête en bas ! Vous le rencontrerez fréquemment sur les zones de votre jardin que vous venez de retourner, à la recherche de vers de terre ! Je suis...

Suivi d'une petite poésie :

Toile d'hiver

La neige est si belle sur les arbres
Lorsque s'empilent petit à petit
Tous les flocons qui tombent du ciel
Tout est blanc et couleur d'écorce
Et quelques oiseaux qui brillent comme des étoiles
Au milieu de ce ciel de jour où le bleu est parti
Un rouge gorge
Une mésange
Orange
Virevoltent autour de la mangeoire
Et le grand pré est si blanc
Blanc
Comme une toile moelleuse
Comme une toile d'hiver
Où les couleurs de vie
Ne partiront jamais

Poème d'Elodie SANTOS

Cette année, la commune de Saint-Romain s'est inscrite dans la démarche : « ma commune au naturel, pour un département écoresponsable ». Cette action est organisée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, sur délégation du Conseil national des villes et villages fleuris. Elle vise à récompenser les communes qui s'engagent pour redonner sa place à la nature au cœur de nos villes et villages et pour présenter le visage d'un territoire accueillant et écoresponsable.

En août dernier, les membres du jury du concours « Ma commune au Naturel » ont rencontré Mr le maire Bernard Batisson, Claude Artaud, ainsi qu'un agent communal, Hugo Varagnat. Ils ont pu les interroger sur les pratiques écoresponsables de l'entretien de la commune (ex : compostage), en apportant quelques conseils en vue d'une amélioration.

La rencontre s'est poursuivie par une petite visite de la commune.

Les membres du jury ont été agréablement surpris par la qualité du fleurissement lors de la traversée du village, fleurissement assuré par les agents communaux, mais aussi beaucoup par les habitants du bourg. Ils ont notamment apprécié les poirières typiques de la Vallée de l'Ance et la préservation de l'ensemble architectural du bourg. Ils ont ensuite pu voir le village de Valenchères, ses maisons et le lavoir restauré. La visite s'est terminée par un tour des gravières de Raffiny, dont ils ont noté l'intérêt en tant que milieu humide à préserver.

A la suite de cette visite, lors du classement des communes, St-Romain a reçu le PRIX « COUP DE CŒUR DU JURY ».



C'EST DÉJÀ FINI



La photo mystère du précédent bulletin représentait le hameau de L'Ossedat

Et celui-ci, le reconnaissez-vous ?



Réponse dans le prochain numéro

SECRETARIAT DE MAIRIE :

La mairie est ouverte au public :

- Le lundi après-midi de 14 à 19 heures
- Le mercredi matin de 10 à 12 heures
- Le jeudi après-midi de 14 à 19 heures



04 73 95 42 56



Saint-romain.mairie@wanadoo.fr

Monsieur le maire reçoit sur rendez-vous.

Cette année encore, il n'y aura probablement pas de vœux du maire en raison des nouvelles consignes du gouvernement.